

**PROCÈS-VERBAL – PUBLIC**

**COMMISSION DES AÎNÉS (CA)**

1<sup>re</sup> séance – 2 février 2026 – 13 h 31 à 16 h 21

Salle de direction, rez-de-chaussée

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

**PRÉSENCES :**

**Membres**

Jean Lessard, président et conseiller municipal – District de la Rivière-Blanche (17)

Vincent Roy, vice-président et conseiller municipal – District d'Aylmer (1)

Stéphanie Legault, membre statutaire – Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais – En visioconférence

Karine Parker, membre statutaire – Office d'habitation de l'Outaouais – En visioconférence

Chantal Lalonde, membre statutaire – Table des aînés de Gatineau

Marc St-Amour – membre citoyen – En visioconférence

Monique Guindon – membre citoyenne

**Secrétaire**

Josée Marcil – coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

**Ressources internes**

Sébastien Vallée, directeur – Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC)

Mychelle Vaive, cheffe de service – Planification et développement des communautés (PDC) – SLSDC

Christelle Desforges, coordonnatrice – PDC – SLSDC

Évelyne Schingh-Massé, agente de développement social et communautaire – PDC – SLSDC

Karina Deliencourt-Desjardins, coordonnatrice – PDC – SLSDC

Olivier Viger Beaudin, coordonnateur – Service de la mobilité

Véronique Leduc, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

Catherine Bourgeois-Garault, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

**Autres personnes présentes**

Bob Rioux, directeur des communications, Cabinet du conseiller désigné

Alicia Lacasse-Brunet, agente de recherche, Bureau des conseillers

**ABSENCES :**

**Membres**

Chloé Bourgeois, membre élue et conseillère municipale – District de Bellevue (15)

Anne Desforges, membre issu d'un organisme – Société Alzheimer Outaouais

Gisèle Bisson, membre issu d'un organisme – Académie des retraités de l'Outaouais

Jacques Lemay, membre statutaire – FADOQ – Région de l'Outaouais

**1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**

La présidence constate le quorum et ouvre la séance en mode hybride et publique à 13 h 31. Il s'agit de la première séance de l'année, marquant la reprise des travaux des comités et commissions depuis les élections municipales. Cinq (5) séances sont prévues en 2026. La rencontre d'aujourd'hui portera notamment sur la présentation du plan de travail proposé pour la Commission des aînés en 2026.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Aucun élément n'est ajouté au Divers.

*Il est proposé par Vincent Roy  
Appuyé par Monique Guindon*

*Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que proposé.*

*Adoptée*

**3. Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré à la suite de la lecture des sujets inscrits à l'ordre du jour.

**4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2025**

Le procès-verbal de la séance publique du 11 septembre 2025, préalablement validé par les membres, est déposé et disponible sur le site Web de la Ville. Aucun suivi n'est requis.

**5. Période de questions du public**

Aucune question du public n'est adressée à la Commission lors de cette séance.

**6. Tour de table**

Un tour de table est effectué et les membres se présentent. La présidence souligne l'arrivée des nouveaux membres élus de la commission, soit Vincent Roy, à la vice-présidence et Chloé Bourgeois.

**7. Plan de travail 2026 de la Commission des aînés – Présentation**

Mychelle Vaive, cheffe de service à la Planification et au développement des communautés (PDC) au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC) présente aux membres la proposition du plan de travail 2026 de la Commission, en vue d'obtenir une recommandation. Le plan de travail est présenté séance tenante et sera acheminé aux membres par correspondance.

Le Service rappelle que le plan de travail proposé couvre uniquement l'année 2026. Il est envisagé qu'à l'automne, le Service revienne devant la Commission afin de discuter du prochain plan de travail et d'y intégrer, au besoin, des éléments additionnels ou des dossiers d'intérêts pour les membres. Il est également indiqué que le prochain plan pourrait s'étendre sur deux années, sous réserves. La proposition actuelle tient compte des priorités organisationnelles, de la continuité de certains dossiers prioritaires, de la capacité des équipes ainsi que des sujets d'intérêts identifiés pour la Commission. Un atelier de travail auprès des élus a aussi permis de rassembler certains commentaires s'inscrivant dans l'un des dossiers ou qui seront utiles pour la planification du prochain plan de travail. Le plan présenté

est basé sur une planification de six séances pour l'année 2026. Trois grands dossiers, de même que l'objectif de la Commission pour chacun, sont présentés aux membres :

1- Plan d'action intégré Familles, aînés et personnes handicapées

Objectif de la Commission : Contribuer à la réflexion sur les orientations du prochain Plan d'action intégré – Familles, aînés et personnes handicapées.

2- Participation sociale

Objectif de la Commission : Assurer une vigie sur des dossiers et des enjeux sociaux qui interpellent les aînés et formuler des recommandations au conseil municipal dans une perspective d'inclusion et de participation sociale.

Il est précisé que ce grand dossier « participation sociale » figure également aux plans de travail des autres commissions relevant du SLSDC pour 2026. Ce dossier permettra d'aborder divers sujets tout au long de l'année. Deux intercommissions seront proposées aux membres de la Commission des aînés en 2026 ainsi qu'à d'autres membres de commissions, probablement au printemps et à l'automne. Si un organisme souhaite aborder une thématique particulière, dans le cadre de ce dossier, une discussion avec les équipes pourrait avoir lieu afin d'envisager l'intégration d'un sujet en Commission.

3- Programme Nouveaux-Horizons pour les aînés (PNHA) – Volet pancanadien

Objectif de la Commission : Assurer une vigie stratégique sur la mise en œuvre du Plan d'impact collectif, suivre l'évolution des enjeux liés aux aînés vulnérables, analyser les occasions d'amélioration et contribuer aux orientations municipales favorisant l'inclusion sociale, la participation et le mieux-être des aînés.

*Période d'échanges*

Commentaires généraux

Le Service précise que certaines bonifications pourraient être apportées au plan de travail d'ici son adoption par le Conseil municipal et la réception officielle du mandat par la présidence. Le cas échéant, les membres en seront dûment informés. La présidence explique que certains éléments soulevés pourraient être intégrés au plan de travail, notamment dans le cadre du dossier 2, ou être pris en considération lors de la planification du prochain plan de travail. Il est rappelé que le dossier 2, Participation sociale, offre la souplesse nécessaire pour aborder, au moment opportun, divers sujets touchant les aînés. Un membre exprime son enthousiasme à l'égard du plan de travail proposé.

**Recommandation**

**CA-2026-01**

La Commission des aînés (CA), lors de sa séance régulière du 2 février 2026, recommande au conseil municipal :

D'adopter le plan de travail 2026 de la Commission des aînés tel que présenté.

Il est proposé par Monique Guindon

Appuyé par Marc St-Amour

Adoptée

## **8. Plan d'impact collectif – Programme Nouveaux-Horizons pour les aînés (PNHA) – Gatineau, une ville inclusive pour les aînés vulnérables à risque d'exclusion – Présentation**

Karina Deliencourt Desjardins, coordonnatrice – PDC – SLSDC, présente le Plan d'impact collectif du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA), intitulé Gatineau, une ville inclusive pour les aînés vulnérables et à risque d'exclusion. La présentation, de nature informative, vise à faire une mise à niveau du programme.

Le programme a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes aînées et de renforcer leur inclusion sociale. Il est mentionné que Gatineau compte 19 communautés vulnérables, selon le portrait de l'Observatoire de développement de l'Outaouais, et que le projet vise la mise en œuvre de 15 sous projets, rejoignant environ 7 000 aînés vulnérables (55 ans et plus) et mobilisant 550 bénévoles. Plusieurs redditions de comptes annuelles sont prévues. Il est rappelé qu'une journée de collaboration, tenue le 6 octobre 2025, a réuni 39 partenaires et permis de co-construire la vision commune et les enjeux prioritaires. D'autres rencontres ont suivi en novembre, dont une portant spécifiquement sur l'accessibilité universelle, en collaboration avec le Regroupement des personnes handicapées de l'Outaouais (RAPHO).

Les étapes du Plan d'impact collectif sont expliquées. La distinction entre les organismes collaborateurs, responsables du pilotage des actions, et les organismes complices, en soutien à leur mise en œuvre, est précisée. Il est mentionné que la Ville est en attente d'une confirmation gouvernementale pour officialiser les organismes collaborateurs. À ce jour, la Table des aînés de Gatineau (TAG) est le seul organisme collaborateur reconnu officiellement. La TAG pilotera quatre grandes actions. On explique qu'un laboratoire d'innovation sera mis en place pour soutenir les organismes collaborateurs et qu'une démarche de recherche-action est en cours, sous la responsabilité de l'ODO et vise à suivre l'évolution des actions et mesurer les retombées du Plan d'impact collectif du PNHA. Les principales thématiques du Plan d'impact collectif sont énumérées, couvrant notamment la participation sociale, l'éducation populaire, l'implication citoyenne, la diffusion et l'accessibilité de l'information, l'inclusion numérique, le bien-être, le soutien de proximité et l'accessibilité universelle. Les prochaines étapes portent sur l'officialisation des organismes collaborateurs, le démarrage du laboratoire d'innovation et le déploiement des actions et sous projets.

### *Période d'échanges*

#### Commentaires généraux

Des remerciements sont adressés au SLSDC ainsi qu'à l'ensemble des équipes ayant contribué au projet, depuis le dépôt de la candidature de la Ville de Gatineau pour l'obtention de la subvention jusqu'aux étapes actuelles de mise en œuvre. La dimension de co-construction du projet est soulignée. Il est également mentionné que l'arrimage de cette démarche avec la certification Municipalité amie des aînés est pertinent.

#### Actualisation des données

Une question est posée concernant la provenance et l'actualisation des données. Le Service précise que les données actuellement utilisées proviennent du recensement de 2021 et qu'une mise à jour de celles-ci est à venir, liée au nouveau cycle de donnée de Statistique Canada.

### Partenaires

Une précision est demandée concernant les partenaires du projet. Il est rappelé qu'à ce jour, seule la Table des aînés de Gatineau est officiellement reconnue comme organisme collaborateur. Une quarantaine de partenaires sont appelés à jouer un rôle dans le cadre du programme : certains seront officialisés à titre d'organismes collaborateurs et d'autres seront impliqués en tant qu'organismes complices/partenaires. Il est précisé que les partenaires peuvent notamment être des organismes sans but lucratif ou d'autres partenaires (ex. CISSO). Le terme « partenaire » n'est pas utilisé dans la terminologie fédérale.

### Accès à la technologie de l'information

Un membre souligne positivement l'offre de cours en informatique, incluant l'utilisation d'Internet, ainsi que la mise en place d'agents de liaison, agissant comme point de référence entre les aînés, les organismes communautaires et autres partenaires. Il est mentionné que ces initiatives devraient être déployées à l'échelle du territoire et faire l'objet d'une bonne diffusion, l'accès aux technologies de l'information étant jugé essentiel. On explique que certains intervenants ne semblent pas toujours informés de ces services, en particulier lorsqu'ils font des visites d'amitié. Le Service précise que certains projets déjà en place dans certains secteurs pourraient être reproduits ailleurs.

### Micro-actions (micro-projet)

Des questions sont posées concernant le financement à venir des micro-actions. Le Service précise que les actions existantes ne sont pas admissibles et que le montant fixe de 1 000 \$ vise exclusivement la mise en œuvre de nouvelles actions ponctuelles destinées aux aînés vulnérables et à risque d'exclusion. Ce montant couvre notamment les frais liés au transport, aux ressources matérielles et aux ressources humaines. Il est également indiqué que la Table des aînés de Gatineau sera responsable de recevoir les demandes et d'assurer la promotion de cette opportunité de financement dans les milieux.

### Laboratoire d'innovation

Un membre souhaite obtenir des précisions concernant le Laboratoire d'innovation, notamment s'il est en lien avec le Comité scientifique. Le Service précise qu'il s'agit d'une nouvelle formule, pour laquelle un appel d'offres a été lancé. Une fois constitué, le laboratoire se réunira environ quatre fois par année et travaillera en collaboration avec l'Observatoire de développement de l'Outaouais (ODO). Il est rappelé qu'il s'agit d'une première pour la Ville de piloter un Plan d'impact collectif d'une telle envergure. Le laboratoire prendra la forme d'une banque d'heures conseils, visant à assurer une vigie externe, à accompagner les projets, à soutenir leur avancement et à y intégrer une dimension d'innovation.

### Consultation par l'ODO

Un membre mentionne que l'Observatoire de développement de l'Outaouais (ODO) est actuellement engagé dans un nouveau processus de cueillette de données. Étant donné l'importance de ces données pour appuyer divers projets en cours, les membres sont invités, dans la mesure du possible, à participer activement aux consultations et à encourager la participation du milieu lorsque l'occasion se présente.

### Économie sociale

Un membre élu souligne que la Ville de Gatineau dispose d'un plan d'action en économie sociale et mentionne que des liens pourraient être établis entre l'équipe du Service du développement économique et l'équipe du SLSDC pour le projet du PNHA. Il est indiqué que, dans une perspective de participation sociale et de contribution à des projets concrets dans les milieux, la dimension de l'économie sociale représente une avenue intéressante. L'importance de l'implication des personnes âgées dans la mise en œuvre de plusieurs initiatives d'économie sociale sur le territoire est également soulignée.

### Dépendance numérique

Une discussion porte sur la dépendance numérique, en lien avec les efforts visant à accompagner les aînés vers le numérique sans excès. Il est mentionné que cette thématique pourrait être intégrée à l'offre de formations destinées aux aînés vulnérables. Le spectre des formations étant large, la dépendance numérique en fait partie. Il est également noté que plusieurs partenaires souhaitent s'impliquer dans les volets de la formation et de l'éducation populaire.

### Remerciement

Des remerciements sont à nouveau adressés à la Ville pour le dépôt de la demande de subvention ainsi que pour la coordination et la mise en œuvre du projet. Les partenaires du milieu réitèrent leur volonté de s'impliquer activement afin de soutenir les aînés.

*Pause de 14 h 43 à 14 h 58*

## **9. Formation Piétons Québec – Présentation**

La présentation est assurée par Évelyne Schingh Massé, agente de développement social et communautaire et Christelle Desforges, coordonnatrice développement des communautés, PDC – SLSDC, ainsi que par Olivier Viger Beaudin, coordonnateur au Service de la mobilité. De nature informative, elle vise à faire un retour sur une formation tenue en novembre 2025 auprès de plusieurs services municipaux afin de développer les compétences en aménagement urbain favorable aux aînés.

Une mise en contexte est présentée, incluant les résultats et rétroactions à la suite de la formation. Il est rappelé que les constats issus des consultations publiques menées dans le cadre du Plan d'action intégré Familles, aînés et personnes handicapées ont servi lors de la formation de Piétons Québec, notamment en ce qui concerne les parcours sans obstacle, l'accès aux bancs et toilettes extérieures et l'accessibilité universelle. Il est souligné que les piétons aînés figurent parmi les usagers les plus vulnérables.

La formation a permis d'identifier les éléments rendant les milieux peu favorables à la marche (vitesse des véhicules, volume de circulation, signalisation difficile à repérer, etc.). Un lien est établi avec la démarche Municipalité amie des aînés. Une marche exploratoire interservices a été réalisée, permettant d'identifier des défis et des pistes de solutions (alternatives favorables à la mobilité des personnes âgées).

L'importance de signaler les enjeux de mobilité au centre d'appels non urgents (311) est rappelée afin de permettre aux équipes municipales d'intervenir pour réduire les risques lorsque possible. Parmi les principaux constats, on note un fort intérêt pour la collaboration interservices, ainsi que l'importance d'un accompagnement pour développer et intégrer les réflexes liés à l'accessibilité universelle.

## *Période d'échanges*

### Commentaires généraux

Des remerciements sont adressés aux présentateurs pour la présentation et l'initiative de la marche exploratoire interservices.

### Circulation près des trottoirs – enjeu de mobilité

Une question est posée concernant la sécurité des piétons sur les trottoirs longeant une circulation automobile importante, notamment lorsque les véhicules circulent à proximité immédiate. La question porte sur les mesures d'aménagement ou d'apaisement pouvant réduire le sentiment d'insécurité et les risques pour les personnes âgées. En réponse, le Service de la mobilité explique que la sécurité des piétons repose sur une combinaison de mesures, incluant l'aménagement des infrastructures et l'adaptation des comportements. Il est notamment mentionné l'importance de la réduction des vitesses, de l'amélioration de la lisibilité des aménagements et, lorsque possible, de la création de zones tampons entre la circulation et les trottoirs. Il est précisé que ces interventions doivent être adaptées au contexte et mises en œuvre de façon progressive.

### Autres emprises

À la suite d'une question concernant les lieux ne relevant pas directement de la responsabilité de la Ville, tels que les établissements hospitaliers, il est mentionné qu'il existe des mécanismes permettant de signaler les enjeux de mobilité aux parties responsables. Il est précisé que le CISSSO est également assujéti à un plan d'action pour les personnes handicapées, dans lequel ces enjeux sont pris en considération. Une discussion s'ensuit, illustrée par l'exemple de la difficulté d'accès à l'hôpital de Hull pour les personnes âgées en fauteuil roulant sans accompagnement.

### Automobilistes

Un commentaire est formulé quant à la nécessité d'un changement de culture chez les automobilistes à l'égard des usagers plus vulnérables de la route, notamment les piétons. La présidence partage une expérience personnelle vécue lors d'une marche exploratoire, rendue difficile par les conditions hivernales, où la vitesse des véhicules et la présence de bancs de neige ont fortement accentué le sentiment de stress, particulièrement dans un contexte de simulation de non-voyance.

Il est également mentionné que la cohabitation avec les vélos sur les pistes multifonctionnelles représente un enjeu pour la mobilité des personnes âgées. La mise en place de pistes séparées dans certains secteurs achalandés est identifiée comme une piste d'amélioration pour renforcer le sentiment de sécurité.

### Prochaines étapes et arrimage

Un membre élu s'informe des suites concrètes à donner à la formation, notamment quant à la sensibilisation, à la prise de conscience et à l'influence de ces apprentissages sur les règlements et pratiques municipales, afin de favoriser des déplacements sécuritaires pour les âgés.

Le Service de la mobilité indique que l'intention est de poursuivre la formation idéalement sur une base annuelle auprès des principaux services municipaux impliqués. Il est précisé que la Ville dispose déjà d'une structure en matière d'infrastructures, et que des travaux sont en cours avec la Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité (CTDDS), dans une perspective

à long terme, afin de se doter de balises qui orienteront les aménagements urbains de façon plus inclusive. Il est mentionné que certaines recommandations sont déjà appliquées, notamment à travers la politique des rues conviviales, obligatoire pour les projets majeurs, bien que les projets immobiliers privés ne soient pas toujours contraints de les appliquer.

Le SLSDC complète en soulignant que le Plan d'action intégré Familles, aînés et personnes handicapées (PAI) contribue également à ces objectifs et rappelle que l'accessibilité universelle relève de l'ensemble des services municipaux, et non d'un seul service. Des améliorations importantes ont été réalisées au fil des ans et les travaux se poursuivent afin que ces principes se reflètent dans les projets et actions de la Ville. Discuter d'accessibilité est nécessaire et d'autres commissions doivent en tenir compte dans leurs travaux, cette approche étant transversale.

Il est également mentionné que la formation a permis de briser les silos entre les services, favorisant le développement de réflexes d'empathie et de collaboration en matière d'aménagements pour les aînés. Le SLSDC indique qu'un appel d'offres est en cours en accessibilité universelle, notamment pour l'élaboration d'outils liés à l'aménagement des trottoirs. La direction précise que, bien que la Ville ait réalisé des avancées significatives, la transformation des infrastructures existantes demeure limitée par les ressources financières et humaines. Les efforts portent donc principalement sur les nouveaux projets, la standardisation progressive des pratiques, la poursuite du travail interservices et l'utilisation optimale des ressources disponibles afin de mieux concevoir les aménagements futurs.

#### Société de transport de l'Outaouais (STO) et le projet du Tramway

Un membre élu souligne que l'arrivée éventuelle du tramway représente une occasion majeure de requalification des rues concernées, en intégrant systématiquement les principes d'accessibilité universelle, notamment aux intersections problématiques et à proximité des lieux et résidences fréquentés par les personnes aînées. Il est mentionné que cette réflexion devrait être intégrée aux travaux du bureau de projet, cette démarche étant perçue comme une opportunité importante d'améliorer l'aménagement urbain accessible.

La présidence indique avoir rencontré la STO récemment et mentionne leur avoir suggéré de venir présenter, la question du transport adapté à la Commission des aînés. Il souligne que, lors de changements aux services, une meilleure intégration aux démarches municipales serait souhaitable et que la STO pourrait jouer un rôle plus actif à cet égard.

### **10. Démarche de renouvellement du Plan d'action intégré (PAI) Familles, aînés et personnes handicapées – Présentation**

La démarche de renouvellement du PAI Familles, aînés et personnes handicapées est présentée par Christelle Desforges, coordonnatrice – PDC au SLSDC. De nature informative, la présentation vise à exposer la démarche de renouvellement, les obligations légales et les parties prenantes.

Une mise en contexte est rappelée, notamment les obligations de la Ville en vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, ainsi que l'échéance du PAI en 2026 et de la reconnaissance Municipalité amie des aînés (MADA). Il est précisé que le renouvellement du plan est requis pour maintenir cette reconnaissance, laquelle repose entre autres sur la réalisation d'un diagnostic social, et que la Commission des aînés agit à titre de comité de suivi.

Le Service indique qu'un comité de pilotage sera mis sur pied sous peu et présente les partenaires internes et externes appelés à être mobilisés. Pour l'année 2026, la démarche prévoit la mobilisation des partenaires, l'identification des besoins et des obstacles, ainsi que l'élaboration du nouveau PAI, notamment au cours des mois de mai et juin.

Il est rappelé que les citoyens ont déjà été largement consultés par le passé et qu'une synthèse des besoins exprimés lors de ces consultations sera utilisée afin de consolider les actions existantes et de mettre à jour celles qui le nécessitent. Des consultations ciblées pourront être tenues, au besoin, afin de compléter le portrait. Le PAI devra également s'inscrire dans la démarche d'intégration des politiques du SLSDC. L'objectif est de recommander le PAI 2027-2029 à la Commission des aînés en novembre 2026, en vue de son adoption par le conseil municipal en janvier 2027.

### *Période d'échanges*

#### Commentaires généraux et arrimage

Les échanges soulignent la volonté d'un arrimage étroit avec les autres projets en cours, notamment le PNHA, afin d'optimiser les efforts organisationnels, d'éviter les doublons et de favoriser une approche concertée. Il est reconnu que la vision proposée est claire et cohérente, ce qui renforce la crédibilité de la démarche.

Une question est soulevée quant à l'arrimage avec la STO, au-delà des services municipaux. Le Service indique que des collaborations ont déjà été établies, notamment dans le cadre du plan d'action en accessibilité universelle de la STO, et que ces liens se poursuivront.

Les discussions élargissent la réflexion à d'autres arrimages possibles, notamment avec les Services des finances, des infrastructures et du développement économique, ainsi qu'aux enjeux de réalité financière des aînés et de logement abordable. Plusieurs pistes de collaboration sont identifiées. Le Service remercie les membres pour ces propositions.

#### Consultations

Une discussion porte sur la nécessité de limiter la multiplication des consultations publiques, en tenant compte de la capacité des organismes et de leurs bénévoles à y participer. Il est précisé que, dans le cadre du renouvellement du plan d'action, la démarche privilégiera l'utilisation des informations déjà disponibles issues des consultations antérieures, et que des consultations ciblées seront menées uniquement pour combler les informations manquantes. La direction souligne l'importance de trouver un équilibre entre les données et l'expertise existante et le recours aux consultations.

La présidence mentionne que la participation à des activités déjà existantes dans les milieux, notamment en collaboration avec le Service de l'interaction citoyenne et les associations de quartier, pourrait constituer une approche plus efficace pour échanger avec les citoyens et aborder plusieurs enjeux à la fois.

#### Durée du PAI

Une question est soulevée quant à la durée de trois ans proposée pour le prochain Plan d'action intégré et à son lien avec la conformité MADA. Il est expliqué que le plan précédent bénéficiait de ressources financières plus importantes et que, dans le contexte actuel, la Ville avance avec une démarche interne accélérée,

notamment en l'absence d'un appel de projets. Il est mentionné qu'une réflexion demeure toutefois ouverte quant à la durée idéale de ce type de plan, soit trois ans ou une période plus longue, cette question étant reconnue comme pertinente et méritant d'être approfondie.

#### Centre d'appels non urgents (311)

Une question est soulevée quant au traitement des demandes formulées par les citoyens via le 311. Il est expliqué que les requêtes sont dirigées vers les services municipaux concernés selon un gabarit établi et peuvent être regroupées par thématique, ce qui permet d'en analyser les tendances. Il est mentionné que la banque de données du 311 pourrait constituer une source d'information pertinente dans le cadre de l'élaboration du PAI, bien que les données sociodémographiques des requérants (ex. âge) ne soient généralement pas disponibles en raison des limites liées à la protection des renseignements personnels. Plusieurs membres soulignent l'utilité du 311 et l'intérêt de l'utiliser pleinement comme outil d'information et d'analyse.

### **11. Divers**

#### **11.1 Suivis des recommandations, s'il y a lieu**

Aucun élément d'information n'est ajouté à la section « Divers ».

La présidence souligne l'importance de bien connaître et promouvoir les numéros de référence utiles, soit le 211, 311 et 811, notamment auprès des personnes âgées.

L'équipe Comités et commissions rappelle qu'elle demeure disponible pour toute question ou demande de participation, notamment dans le cadre de la période de questions du public : [comitescommissionstables@gatineau.ca](mailto:comitescommissionstables@gatineau.ca).

### **12. Prochaine séance**

Il est indiqué que la prochaine séance de la Commission des aînés se tiendra le 30 mars 2026.

### **13. Levée de la séance**

*Il est proposé par Vincent Roy*

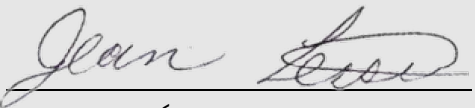
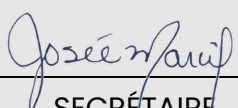
*Appuyé par Monique Guindon*

*Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 16 h 21.*

*Adoptée*

#### **DISTRIBUTION :**

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,  
aux membres du conseil municipal et à la greffière

 PRÉSIDENT JEAN LESSARD	 SECRÉTAIRE JOSÉE MARCIL
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------